

De l'accumulation de capital dans le secteur informel

Claude de MIRAS

Économiste, Centre ORSTOM de Fort-de-France, Martinique

RÉSUMÉ

La lecture transversale de textes traitant du secteur informel permettra de faire le point sur la question de la reproduction, simple et/ou élargie dans le secteur des petites activités urbaines peu ou pas contrôlées par l'État. En partant de la matière brute fournie par les différents auteurs et en suivant le cheminement de leur démonstration, nous repérerons à la fois les divergences mais aussi les régularités qui surgissent de l'ensemble de ces diverses observations empiriques. Après avoir rappelé le contenu de la notion d'accumulation, nous nous engagerons dans cette mise à plat des données empiriques relatives aux conditions de la formation de capital dans le secteur informel.

S'il est patent pour l'ensemble des auteurs que l'accumulation dans les activités urbaines de petite dimension n'est pas uniforme mais détermine schématiquement deux ensembles économiques distincts, l'un plutôt végétatif et l'autre plutôt évolutif, la dynamique des unités économiques qui composent le secteur informel est pour le moins controversée. Mais il aura été intéressant de constater que le traitement des données et les choix d'interprétation influent largement sur les conclusions théoriques proposées et sur les perspectives d'intervention étatique dans ce domaine de l'économie du développement.

MOTS-CLÉS : Secteur informel — Accumulation — Reproduction.

ABSTRACT

About accumulation of capital in the informal sector

The cross-reading of texts dealing with the informal sector will enable us to evaluate the question of simple and extended reproduction in the sector of small urban activities which are little controlled by the State, or not at all. Starting from the raw material provided by the authors and by following their progressions, we will be able to pinpoint both the divergences and the regularities which arise from these various empirical observations. After reminding ourselves about the notion of accumulation, we will set about evaluating the empirical facts relating to the conditions of the production of capital in the informal sector.

If it is obvious to these authors in general that accumulation within the small-scale urban activities is not uniform, but that it determines two distinct economic units, the one more vegetative, the other more progressive, the dynamics of the economic units that makes up the informal sector is, to say the least, much debated. But it will have been interesting to note that the processing of the facts and the choice of interpretation greatly influence the theoretical conclusions put forward and the manner of state intervention into this area of the developing economy.

KEY WORDS : Informal sector — Accumulation — Reproduction.

Dans le cadre de nos travaux sur la petite entreprise et l'artisanat en Côte d'Ivoire réalisés de 1975 à 1980, et sous l'influence de perspectives macroéconomiques marquées par des prénotions industrialistes, nous avons engagé une investigation sur le thème de la formation de capital privé productif ivoirien.

Mais l'observation rapprochée et continue de différentes branches de production nous a montré que la formation de capital n'apparaissait pas positivement comme le biais pertinent pour appréhender la petite production. Par contre, la modicité des équipements techniques, l'importance relative du facteur-travail et la faible croissance des ateliers incitaient à considérer que l'étroitesse et les conditions particulières d'investissement dans les unités de petite production pouvaient devenir un caractère discriminant.

Notre réflexion s'est donc focalisée sur cette absence relative de formation de capital en s'efforçant de rechercher les tenants et les aboutissants de cette très faible accumulation à travers le niveau de surplus net disponible et sa destination économique.

Par la suite, ce thème de l'accumulation dans les activités de petite production a été naturellement repris ou évoqué dans les études qui se sont multipliées sur la question de l'informel en livrant des conclusions différentes voire opposées à nos propres résultats.

Puisque l'occasion nous est donnée de reprendre la réflexion sur ce terrain, nous proposerons de voir comment ont évolué justement les conceptions à propos de l'accumulation de capital dans le secteur informel.

Cependant la question n'est pas de savoir si nos conclusions de la fin des années 70 étaient pertinentes ou pas, mais de considérer si, à travers la masse importante de travaux aujourd'hui disponibles sur la petite production, se dégagent quelques hypothèses fortes à propos du mode de reproduction des petits métiers. Malgré la diversité sectorielle et géographique, il s'agira donc de cerner, sous réserve d'inventaire, un éventuel schéma de reproduction de l'informel sur les dix dernières années et sur les terrains étudiés c'est-à-dire essentiellement l'Afrique Noire francophone mais sans préjuger de l'évolution future du phénomène, de son universalité.

C'est évidemment dans la littérature consacrée au secteur informel que nous puiserons la matière première de cette réflexion sur l'accumulation dans la petite production. Mais utilisant notre documentation personnelle (la seule disponible en affectation!), ni l'exhaustivité, ni un choix de textes parfaitement idoine, ni même le reflet exact des conceptions des auteurs sur la question (M. AGIER ou E. GRÉGOIRE par exemple) ne seront parfaitement assurés.

Nous devrions pourtant pouvoir livrer un essai de synthèse acceptable à partir des commentaires et analyses de la dizaine de textes présentés ci-après.

Rappelons le parti pris très pragmatique et concret que nous avons adopté ici : c'est de la matière collectée par les différents auteurs que nous tenterons, après en avoir rappelé le contenu à propos de la formation de capital, de dégager quelques repères et sonder la nature des divergences qui surgissent. Cette approche se doit donc à la fois d'explicitier la diversité et le contenu des matériaux utilisés et d'opérer un démontage minutieux et systématique des constructions produites par les différents observateurs. A partir des textes étudiés, la transparence de notre réflexion s'acquerra par le rappel référencé des observations et analyses des auteurs, au risque de faire du pointillisme et de dresser un catalogue.

Certes, il aurait été plus satisfaisant pour le lecteur de disposer d'un produit plus noble car plus synthétique. Mais notre objet est au moins autant de faire le point sur le thème de l'accumulation de capital dans le secteur informel que de situer la ou les sources des divergences sur la question. Et pour réduire la part d'interprétation toute personnelle, nous soumettons au lecteur la démarche empruntée par les divers observateurs et la procédure critique que nous adoptons parallèlement.

Pour avoir nous-même sillonné le domaine de l'informel, nous serions mal venus de prétendre débusquer chez d'autres la faille, l'approximation ou le présupposé. Nous essaierons seulement au travers d'exemples de démonter les divers processus de production de ce savoir afin de saisir en quoi ils induisent des conclusions divergentes dont la portée n'est pas mince : on sait comment ensuite celles-ci vont se pétrifier et fonctionner comme des ensembles solidement verrouillés en s'affrontant sous forme de théories pour occuper le terrain de la connaissance et de la politique économique.

Nous ne chercherons pas à ré-unir les thèses en présence ni à réconcilier fait brut et fait construit, ni sous couvert d'épistémologie à remettre au jour nos propres conclusions. Nous tâcherons enfin de ne pas verser dans la guérilla des concepts où l'on se pose en s'opposant (*l'effort pour se construire une position, pour se distinguer par une « théorie » prime souvent sur l'effort pour analyser la réalité observable* dirait avec sérénité M. LE PAPE ou encore, pour paraphraser A. MORICE, nous ne sommes d'accord avec personne y compris avec ceux qui nous approuvent).

La règle du jeu voulant que l'on ne puisse être juge et partie de sa propre production, nous laissons à d'autres le soin de soumettre à la question nos propres travaux dont nous rappellerons seulement les grandes lignes théoriques.

Avant de nous engager dans la lecture transversale de la littérature concernée à travers certains textes disponibles et jugés significatifs, il convient de préciser certains points terminologiques et conceptuels : que faut-il entendre par accumulation de capital et reproduction ?

Dans notre réflexion, le processus d'accumulation sera envisagé dans sa concrétisation physique, donc en tant qu'accroissement réel, brut et net, des immobilisations matérielles qui participent à la production (terrains, bâtiments, machines, outillages, moyens de transport).

Dans le cadre de cet article, nous ne nous intéresserons pas aux rapports de production au sein desquels se développe la singulière accumulation dans le secteur informel, ni à la composition organique du capital et donc pas à l'évolution conjointe de la force de travail.

Autrement dit, avec Marx :

Considérée d'une manière concrète, l'accumulation se résout, par conséquent, en reproduction du capital sur une échelle progressive. Le cercle de la reproduction simple s'étend et se change (...) en spirale.

Chapitre XXIV du Livre I du Capital

Si l'on prend comme point de départ le surplus dégagé *ex-post* de l'activité de petite production sur une période donnée, on considérera que ce surplus est équivalent au revenu de l'artisan car :

— en principe, si le résultat brut d'exploitation comprend les amortissements, dans la réalité de l'informel, cette anticipation n'est guère fréquente et les provisions pour amortissement inconnues ;

— les notions de résultat brut ou résultat net apparaissent plus ici comme un distinguo superflu puisque l'obligation fiscale relève généralement, pour les petits patrons de « l'informel », de l'hypothèse d'école.

Le bénéfice de l'artisan sera schématiquement considéré ici comme sa ressource unique. Dans la réalité socio-économique urbaine africaine, son revenu total disponible comprend le bénéfice tiré de son ou de ses activités informelles par lui et par les autres actifs du ménage ; à ces ressources « informelles », s'ajoutent celle(s) provenant éventuellement du secteur moderne sous la forme de paiement de salaires.

Nous dirons qu'il y a accumulation de capital lorsque les conditions suivantes sont réunies :

— Constitution d'une épargne dégagée du résultat d'exploitation. Cette épargne

peut se constituer dans des tontines traditionnelles, sur des comptes bancaires et s'investir avec ou sans compléments de financements principalement familiaux et plus rarement institutionnels.

— Utilisation de cette épargne sous la forme d'investissements économiques (par opposition aux dépenses ostentatoires à fonction sociale), bruts ou nets, dans ou hors de l'atelier, dans la ville ou au village, et enfin productifs au sens où il y a génération d'un revenu monétaire supplémentaire.

Nous considérerons qu'il y a accumulation de capital lorsque la destination productive du surplus envisagée ici est atteinte de façon continue et significative ; il y aura alors, en corollaire, reproduction élargie de l'activité.

Évidemment, si ces deux conditions ne sont pas satisfaites, la reproduction de l'unité considérée sera qualifiée de simple.

Mais ce schéma micro-économique et statique se complique si l'on se place au plan du secteur informel dans son ensemble et d'un point de vue dynamique. En effet, la ligne de partage entre reproduction simple et reproduction élargie passe-t-elle :

— Au milieu de l'informel en séparant deux ensembles d'unités économiques évoluant chacun selon des dynamiques propres, l'une progressive et l'autre stationnaire voire involutive ?

— A travers l'histoire d'une entreprise, la reproduction simple caractérisant la phase de démarrage de l'activité alors que peu à peu, l'actif immobilisé augmentant, la reproduction élargie devient la forme d'évolution dominante des unités informelles ?

— A l'intersection de divers vecteurs dont il est impossible de prévoir la résultante en termes d'accumulation : le mode d'accumulation serait contingent et instable selon l'état de paramètres tels que le niveau de la demande, la compétence de la force de travail, l'entregent du patron ou la localisation de son activité, auquel cas il serait impossible de déceler un mode de reproduction systématique de l'informel ?

Sur la base des enquêtes réalisées à Abidjan principalement dans les secteurs de la menuiserie-ébénisterie et de la boulangerie et dans une moindre mesure dans la réparation automobile et la confection, il est apparu que la formation de capital n'était pas uniforme dans les unités autres que celles enregistrées par la Chambre d'Industrie.

Schématiquement, la petite production marchande (ou secteur non structuré ou informel car échappant au contrôle des pouvoirs publics), répondait, elle, largement (mais pas exclusivement) à la logique de la reproduction simple. Cette hypothèse forte se fondait sur les observations que nous avons faites au niveau des corollaires de cette proposition : si un certain nombre d'observations significatives attestent de leur exactitude, il est possible de supposer vraie l'hypothèse d'un mode de reproduction simple dominant dans le secteur informel, circonscrit par le « secteur de subsistance ».

Notre thèse de la reproduction simple comme mode dominant de la petite production marchande se situe à la croisée d'une approche inductive et déductive. Autrement dit, le schéma d'accumulation que nous pensons être caractéristique de l'économie de subsistance est autant le résultat d'observations et d'investigations empiriques qu'une construction hypothético-déductive.

La reproduction simple du « secteur de subsistance » impose que soit vérifiée l'équation suivante :

résultat brut d'exploitation de l'atelier = revenu disponible du ménage.

Cette égalité induit trois corollaires :

— La formation brute dans l'atelier est nécessairement limitée si l'essentiel du résultat d'exploitation passe en consommation domestique.

— La formation brute hors de l'atelier, c'est-à-dire celle qui pourrait se

développer à côté de l'unité informelle observée, est au mieux de type informel, elle aussi. Autrement dit la multiplication de micro-investissements, quand ils existent chez un même agent, n'est pas synonyme d'accumulation élargie mais d'une extension de l'informel sans accroissement significatif du revenu.

— Le niveau de la consommation du ménage se situe à un niveau de subsistance ; il n'y a pas une préférence pour la consommation qui limiterait d'autant la propension à épargner : le niveau de revenu est tel que l'arbitrage ne peut avoir lieu face à la pression des besoins domestiques essentiels.

Ces corollaires ont fait l'objet d'observations et permettent d'établir une présomption empirique et une systématique théorique malgré l'absence d'une démonstration comptable idéalement probante.

Les Perspectives d'Accumulation dans la Petite Industrie de Transformation. L'exemple de la Menuiserie Métallique à Maradi (Niger).

Cahier d'Études Africaines, 1981-83, page 221.

et

Développement Urbain et Accumulation Marchande : les Alhazai de Maradi (Niger).

Thèse de 3^e cycle, Université de Bordeaux III, 1983.

Emmanuel GRÉGOIRE

L'intérêt de ce travail de recherche empirique, tient, entre autres motifs, à la comparaison que l'auteur effectue, pour une branche donnée, entre deux périodes d'observation (1978 et 1981).

En 1978, à propos des « possibilités d'accumulation », E. GRÉGOIRE distinguait deux catégories d'ateliers :

— *De petites unités artisanales, très nombreuses, aux faibles revenus ne permettant pas le dégagement d'un surplus. L'étroitesse de la demande globale ne rend pas possible une accumulation et l'objectif est plus la survie que l'expansion, très hypothétique.*

— *Des unités proches de la petite entreprise, dont les revenus révèlent la présence d'un surplus et la possibilité de faire des investissements supplémentaires (p. 232).*

Sans doute dans cette investigation comme dans les autres se pose la question de la méthode de collecte des données qui fonde de telles assertions puis celle de la signification de telles évaluations compte tenu de leur caractère souvent microscopique (en l'occurrence ici la population d'entreprises est exiguë puisque l'enquête a porté sur 15 ateliers) et localisé.

Force est de considérer comme telles les données fournies par l'auteur et d'apprécier leur cohérence d'ensemble en prenant en compte les réserves explicites que l'auteur émet sur ses propres évaluations :

(L')évaluation est délicate pour plusieurs raisons ...

... les ateliers sont caractérisés par l'absence totale de comptabilité.

Ces chiffres ne prétendent pas à une rigueur absolue, d'ailleurs impossible à obtenir dans ce domaine.

Ces réserves faites, les observations empiriques fondent les conclusions de l'auteur :

— Absence totale de financement bancaire.

— 73 % des ateliers disposent d'investissements totaux dont la valeur (résiduelle, de remplacement, comptable, de cession ... ?) n'excède pas 300 000 FCFA.

- 20 % des ateliers emploient plus de 5 personnes et 77 % de la main-d'œuvre sont constitués d'apprentis.
- 75 % des patrons se plaignent du manque de travail d'où résulte une faible utilisation de la capacité de production.
- 66 % des artisans ont un revenu inférieur à 70 000 FCFA.

L'auteur n'en tire pas une théorie de la petite production marchande ; il livre seulement des résultats empiriques qui vont rejoindre explicitement des conclusions produites par ailleurs : les petites unités de production évoluent principalement selon le schéma de la reproduction simple.

Cependant en 1981, l'auteur constate que *dans l'intervalle de temps séparant les deux enquêtes ... des investissements additionnels importants ont été réalisés dans plusieurs ateliers (environ deux tiers des unités étudiées)*.

Y aurait-il pour autant passage d'une forme de reproduction simple à une forme de reproduction élargie ?

Les précisions indiquant le caractère conjoncturellement dynamique de la demande en mobilier métallique ainsi que le différentiel de prix de vente favorable aux petits ateliers artisanaux, éclairent les causes de croissance de ces investissements artisanaux dans la branche.

Mais la multiplication de petits ateliers créés par des travailleurs formés en tant qu'apprentis dans les unités déjà en activité constituent une régulation à un niveau moyen stationnaire pour l'ensemble de ces petites unités. On retrouve là des conclusions envisagées ailleurs : l'accroissement éventuel de la demande se traduit davantage par un gonflement corrélatif du nombre d'ateliers de la branche que par leur expansion, le corollaire de cette observation étant que sur longue période la reproduction simple l'emporte en tant que phénomène majeur.

Les Vélos de Kaolack.

Cahiers d'Études Africaines, 1981-83, page 198.

et

Les Forgerons de Kaolack : Travail Non Salariné et Déploiement d'une Caste au Sénégal.

Thèse pour le Doctorat de Troisième Cycle.

E.H.E.S.S., 1982.

Alain MORICE

Le premier cas de figure que propose A. MORICE à propos du fonctionnement de l'informel sort les petits métiers d'un « secteur » informel pour les situer, au moins dans cet exemple, au cœur des stratégies économiques de la petite bourgeoisie de commerçants ou de fonctionnaires de Kaolack (Sénégal).

Ceux-ci sont propriétaires d'un ou plusieurs vélomoteurs qu'ils mettent en fermage auprès d'un jeune « titulaire » moyennant une redevance quotidienne d'environ 1 500 FCFA (1980). Rapporté au prix d'achat de l'engin, le gain journalier assure approximativement son remboursement théorique en trois mois.

Cette activité fournit un revenu régulier à celui qui a pu réaliser cette mise de fonds. Mais cet exemple remet-il vraiment en question la thèse de la reproduction simple dominante des petits métiers ?

A. MORICE ne fournit pas d'éléments chiffrés qui permettraient de situer le niveau et la destination de la rente nette des propriétaires de cycles. Par contre, il nous dit (note 3 page 201) que le propriétaire a des frais annexes non négligeables et que les recettes sont, selon la saison ou des contingences diverses, minorées. Sachant que la durée de vie utile des cycles est faible (p. 201) et leur *obsolescence précoce* (p. 204), ces indications portent à croire que finalement seuls les frais d'équipement sont amortis et les frais d'entretien assurés. Autrement dit, *dans les*

conditions d'une demande soutenue (p. 204), les propriétaires peuvent à la fois couvrir les frais d'entretien de leurs engins affermés, et au terme de leur utilisation, assurer aussitôt leur remplacement par un engin neuf.

Cette situation de maintien en état d'un capital technique et de son renouvellement régulier n'est guère fréquente dans des secteurs plus communément étudiés.

Mais il n'en reste pas moins que, sur la base de ces indications, n'apparaît pas un processus de reproduction élargie : la mise de fonds de ces propriétaires a pour origine la traite (peseurs d'arachide) ou la retraite (militaires et fonctionnaires), et la reproduction de l'équipement technique semble seulement assurée par les résultats de l'activité. Par ailleurs, existe-t-il des cas significatifs de propriétaires pour lesquels le capital a fait des petits ? Il n'en est pas fait mention.

Pourtant A. MORICE se situe d'emblée dans une dynamique de reproduction (ou de consommation) élargie lorsqu'il s'interroge sur la destination des gains dégagés de cette activité de transport : (est-ce que) *cet objectif répond à des espoirs d'accumulation (acquisition d'un capital élargi) ou de consommation accrue ?*

Selon notre lecture, A. MORICE a mis le doigt sur un aspect intermédiaire de l'accumulation alors que son interprétation reste rivée à un manichéisme simplificateur (que nous sommes nombreux à partager d'ailleurs avec lui, à savoir qu'il n'y aurait que l'alternative du tout ou rien : une reproduction simple unique ou bien une reproduction élargie monolithique). Pourtant son investigation montre assez nettement comment la reproduction, même simple en théorie, n'est pas en réalité forcément uniforme, c'est-à-dire qu'elle recouvre des situations économiques très différenciées : de la couverture intégrale des frais de maintenance et d'amortissements réels (au coût de la future acquisition) à leur absence totale. Dans le premier cas seulement, il y a, au sens strict, reproduction simple puisque la valeur relative (composition organique du capital) et la valeur réelle absolue (volume d'investissement) du capital sont maintenues ; dans le second cas, le maintien de l'activité est déterminée par la durée de vie de l'équipement et la possibilité de substitution du travail au capital.

Ainsi paradoxalement c'est bien le fonctionnement en simple reproduction, dans sa définition la plus stricte, qui nous est décrit à travers l'activité des taxis-vélos de Kaolack.

Dans ce cas de figure, on peut établir l'égalité suivante :

. Frais d'entretien et de fonctionnement ...	}	= Fermage
. Amortissement		
. Coûts d'exploitation	}	= Part du « titulaire »
. Revenu net du titulaire		
Recettes totales		

Sans forcer la démonstration qui nous est proposée, l'existence d'une épargne nette productive ne trouve pas sa place dans cette équation.

Mais allons plus loin pour constater que ce qui est reproduction simple en apparence peut recouvrir tout autre chose.

L'absence d'épargne productive nette n'est peut-être pas en l'occurrence le critère discriminant pour différencier les activités et les stratégies. Par contre, la préservation de la valeur réelle du capital technique et son renouvellement même à l'identique, semblent en soi suffisamment exceptionnels pour qu'ils révèlent des stratégies individuelles opérant sur le dos de l'informel : on peut imaginer par exemple dans le contexte inflationniste sénégalais, qu'il soit judicieux, pour des retraités à revenu fixe ou mal indexé, de maintenir la valeur d'un pécule de quelques centaines de milliers de francs CFA en assurant la transformation de l'argent (mise de fonds) en marchandise (achat d'un ou plusieurs moto-cycles), puis l'inverse (amortissement) et ainsi de suite (rachat d'un ou plusieurs engins neufs), avec au bout du compte, un capital à valeur réelle invariable.

Ce qui revient à considérer qu'il y a bien, d'une certaine façon, reproduction élargie.

Mais il s'agit d'une reproduction élargie, d'une part, sous forme de capital argent et non pas en termes d'investissements physiques, et d'autre part, il y a reproduction élargie en valeur nominale, mais reproduction à l'identique en valeur constante.

L'exemple fourni par A. MORICE oblige moins à réviser le principe général de la reproduction simple dominante dans le secteur informel qu'à préciser le contenu approximatif de cette notion telle que nous l'avions envisagée.

Notre conclusion est confortée par le second domaine étudié par A. MORICE à Kaolack : les forgerons. Là, *le petit patron gagne de l'argent en exploitant ses apprentis, et pourtant il ne s'enrichit guère, et encore moins parvient-il — sauf exception — à entrer dans un processus d'accumulation capitaliste* (page 309).

La construction théorique se précise en s'élargissant à des perspectives anthropologiques qui vont expliquer l'absence d'accumulation économique au sens capitaliste : *...selon toute vraisemblance, (que) la plus-value s'évade vers d'autres lieux* (page 309).

Ce faisant, A. MORICE situe l'activité de forge dans une situation plus favorable que celle du « secteur informel » en général puisque *la logique des petits métiers, leur extrême degré de concurrence et leurs faibles revenus ne les poussent que rarement vers une accumulation de type capitaliste ...*

Autrement dit, bien que le « secteur informel » et les forgerons fonctionnent identiquement en simple reproduction, le premier (l'ensemble des petits métiers) n'est pas en mesure de dégager *ex-post* un surplus net (il stagne à un niveau de subsistance dirions-nous), les seconds (les forgerons) génèrent une plus-value mais dont la destination n'est pas l'investissement net et donc l'épargne productive y est inexistante *ex-ante*.

L'auteur nous livre les étapes de l'évasion de la plus-value hors de la sphère productive :

L'absence chronique de toute épargne productive dans un secteur numériquement en expansion mais qualitativement stagnant vient de la combinaison de deux phénomènes : premièrement le surplus non réinvesti est redistribué par le canal des obligations sociales réciproques ; deuxièmement cette socialisation de la reproduction s'effectue dans des conditions faisant que l'artisanat est l'objet d'une ponction telle que toute accumulation de type capitaliste est rendue impossible.

Les petits métiers, forgerons compris, sont donc le domaine de la reproduction simple pour A. MORICE et l'approche anthropologique conforte l'optique économique plus qu'elle ne la contredit.

Étrangers, Logeurs et Patrons

Cahiers d'Études Africaines, 1981-83, page 251.

Michel AGIER

L'approche de M. AGIER « ethnologique intensive et directe » ne livre pas au premier degré une analyse du mode de reproduction économique de l'informel. Mais le champ économique de l'informel est ici suffisamment vaste dans ses limites et contrasté dans sa texture pour que la question se pose implicitement.

L'essentiel de l'économie urbaine est une économie souterraine, dont les mécanismes échappent au contrôle de l'État.

Ainsi, du point de vue économique, ce secteur englobe aussi bien la revente au « micro-détail » de morceaux de sucre ou de cigarettes à

l'unité que l'importation de vastes troupeaux de bétail dont la valeur monétaire à Lomé, atteint et peut dépasser — pour une centaine de têtes — huit millions de francs CFA (p. 252).

Enfin, en ce qui concerne la morphologie sociale de ce secteur, les positions et les niveaux de vie y sont également variés. Dans la capitale togolaise, les « nanas Benz » (riches commerçantes autochtones), les mai gida (commerçants-patrons haussa) et autres alhaji étrangers ou kotokoli forment une classe supérieure disparate par laquelle passe toute la masse monétaire circulant dans l'ensemble du secteur « informel » et dont les membres détiennent un pouvoir de contrôle social sur les personnes qu'ils mettent au travail. Le style de consommation de ces patrons commerçants, artisans et transporteurs correspond à celui des cadres moyens ou supérieurs de l'administration tandis que, dans l'ensemble, la population du « secteur informel urbain » doit organiser au jour le jour sa survie avant d'envisager d'éventuels accumulations, investissements et promotions (p. 253).

Ces citations faites du travail de M. AGIER consacré au « zongo » de Lomé, nous livre la singularité de l'économie urbaine souterraine « toute entière régie par les relations de parenté, d'alliance et de clientèle » (encore que cela soit le propre des communautés humaines, mais sa forme et son contenu dans le cas de Lomé étant éclairants sur le fonctionnement de l'informel).

Réseau continu d'inter-relations sociales mais binôme des situations économiques.

Si nous revenons au fil conducteur de notre réflexion, à savoir les modalités différentielles d'accumulation dans le secteur informel, il est patent que « la lutte pour la vie » est la préoccupation de la majorité des ressortissants de l'informel et que la question de l'accumulation ne s'y pose pas vraiment. Par contre, pour les nantis de l'informel, la richesse accumulée est destinée à des *investissements symboliques et sociologiques dans le zongo qui permettent à leurs dépendants (au sens large : parents, alliés, « clients », malam et mendiants) de vivre, en même temps qu'ils fondent leur pouvoir local.*

Notons que si l'on s'en tient à la perspective ethno-sociologique des travaux de M. AGIER :

— Aucune autre forme de capitalisation, d'ordre strictement économique, ne semble être effectuée par ces dominants. Il est pourtant probable que dans la réalité de l'économie de cette caste, l'investissement net doit être, peu ou prou, pratiqué.

— L'accent est nettement mis sur la redistribution monétaire que les dominants réalisent vers le reste de l'informel, mais quid de l'autre face de la circulation ? Quels flux viennent alimenter la richesse des grands commerçants et en quoi l'informel le plus informel y contribue-t-il ? Et donc y a-t-il réciprocité entre ces ponctions en travail non payé et « les investissements symboliques et sociologiques » ?

Autrement dit, si l'optique ethno-sociologique privilégie les flux de haut en bas et donc une accumulation en terme de pouvoir sur un réseau d'hommes, l'optique économique suppose, de la part des grands commerçants haussa, l'existence d'une accumulation économique élargie hors de l'informel (transport, commerce, immobilier...) sur la base, entre autres sources de profit, des remontées de plus-values dégagées de l'activité de la « clientèle », réservoir de main-d'œuvre.

Sans déformer les observations de M. AGIER, l'informel apparaît ici comme une minorité de riches commerçants, dominant et contrôlant au plan économique et social une masse de dépendants ; les premiers ont un niveau de revenus qui autorise une consommation et des investissements sociologiques et sans doute économiques larges, les seconds évoluent dans l'économie de subsistance : la

continuité d'un réseau social n'empêche pas des discontinuités économiques ; au contraire le premier fonde et nourrit les secondes.

Et la diversité des situations économiques de l'informel, posée en introduction dans l'article de M. AGIER presque comme des contingences, recouvre schématiquement deux formes de reproduction socio-économique bien distinctes : la reproduction simple de la majorité de l'informel et la reproduction élargie, sociale mais aussi sans doute économique, de la minorité.

M. AGIER conforte implicitement l'idée d'un informel dual du point de vue de l'accumulation. La base de cette dichotomie tient dans la définition que l'on se donne de l'informel, en l'occurrence l'économie qui échappe au pouvoir de coercition de l'État.

Les textes précédents ont montré la dualité des formes de reproduction dans l'économie informelle avec la prédominance d'une accumulation bloquée au stade de la simple reproduction.

Les textes suivants au contraire vont tenter de confirmer le dynamisme de l'informel, apte selon les tenants de cette thèse, à le faire entrer dans la spirale de l'accumulation.

Le Défi du Secteur Non Structuré de Kigali

Revue Genève-Afrique, volume XXII, n° 1, 1984, page 91.

Philibert RANSONI (responsable national BIT/Rwanda)

L'intérêt de cet article tient moins à son apport analytique qu'à l'indication qu'il donne de l'existence de « surprenants efforts d'épargne » de la part des artisans de Kigali : ... *les artisans ont fait une démonstration de force en épargnant en une année près de 650 000 francs rwandais (soit environ 60 000 FF).*

L'observation est suffisamment exceptionnelle pour qu'elle retienne l'attention et soit prise en compte dans une réflexion sur les conditions de l'accumulation dans le secteur informel.

Malheureusement, l'auteur se contente de nous livrer cette seule évaluation sur laquelle il fonde un bel optimisme à propos de *la vitalité du secteur non-structuré de Kigali.*

L'information était intéressante mais la démonstration tourne court : l'absence de données complémentaires indispensables (période de constitution de cette réserve, nombre et type d'entreprises concernées, perspectives réelles d'utilisation...) lui ôte, telle quelle, toute signification économique.

En concédant, sous réserve d'inventaire, que cette épargne dégagée de l'informel est le signe d'une possible reproduction élargie dans ce secteur, et en considérant l'ensemble des petites et moyennes entreprises comme un tout (l'équivalent de la notion de Secteur des Métiers en France), il existe sans aucun doute des signes d'une accumulation élargie à travers la formation de capital des ateliers les plus performants.

Mais la question est de savoir si, d'une part, ces ateliers à reproduction élargie ne renvoient pas à un rapport à l'État et à la classe affairiste locale tout autre que celui qui caractérise la masse des petits métiers ; et, d'autre part, si la majorité des petits ateliers sont ou seront en mesure d'établir ce rapport externe privilégié et donc d'assurer leur transition (interrogation totalement théorique puisque le développement de l'offre est aussi déterminée de façon exogène par la capacité d'absorption de la demande).

Le Secteur Informel à Abengourou

Analyse et Programme d'Action. Centre d'Étude d'Afrique Noire. Centre d'Économie du Développement. Septembre 1981.

J.-M. BELLOT, J.-P. LACHAUD, P. METTELIN

Par l'exigence de rigueur formelle qui caractérise les travaux des chercheurs du CEAN/CED et la multiplication de leurs investigations systématiques en milieu urbain africain, ces analyses constituent une source considérable d'informations de première main sur le secteur informel pour une réflexion sur ses formes d'accumulation, d'autant plus que l'analyse consacrée à Abengourou présente « le maximum de garantie scientifique ».

Cependant, si la mise au point faite à propos du dualisme est tout à fait pertinente (*Son objectif n'est pas d'isoler mais de différencier*), on ne trouve nulle part dans ce texte les critères qui ont permis aux auteurs d'établir *hic et nunc* cette différenciation qui est pourtant la clef de voûte de leur analyse. De plus, si le traitement statistique des données recueillies est sophistiqué, aucune mention des conditions pratiques, probablement difficiles ou incertaines, de collectes des informations auprès des individus visés (or *Il n'existe pas de fait pur, mais seulement des faits construits*, comme le rappelait fort à propos P. METTELIN, 1983).

Au plan de la problématique, cette enquête sur Abengourou s'inscrit dans le prolongement de la thèse de la transition telle qu'elle avait été présentée par M. PENOUIL (1978).

À propos de l'évolution du secteur informel et de la formation de capital proprement dite, nous avons retenu les citations suivantes :

Le secteur informel ne correspond pas à l'image qu'on se fait parfois d'un secteur en stagnation. Évidemment cette observation ne s'applique pas uniformément à toutes les activités (p. 73).

Suite à la note 32 de la page 73, on constate effectivement que 45 % des ateliers (confection, réparation de chaussures et bijouterie) ne correspondent pas à cette perspective progressive.

Il est à remarquer, (...) que le volume de capital immobilisé varie avec l'ancienneté des unités de production. Celles qui ont trois ans et plus d'existence ont un capital technique fixe de 280 892 CFA en moyenne. Par contre, pour les entreprises plus récentes (moins de trois années d'existence), l'actif immobilisé est à peine supérieur à 100 000 CFA en moyenne. Cette simple observation suggère l'existence d'une accumulation de capital (p. 64).

Que parmi les entreprises les plus anciennes le stock de capital soit le plus développé, n'autorise pas à conclure :

— A une relation bi-univoque entre accumulation et ancienneté. L'observation étant établie à partir d'une moyenne, il suffirait de quelques entreprises relativement importantes en termes d'immobilisations techniques et ayant plus de trois années d'existence au moment de l'enquête pour conclure « à l'existence d'une accumulation de capital » dans le secteur informel, alors que la majorité des ateliers, quelle que soit leur ancienneté, pourrait être en situation végétative. L'ampleur des coefficients de dispersion (rapport écart-type/moyenne de l'actif immobilisé par branche) proche ou même supérieur à 2 invite à une certaine circonspection.

— A la causalité immédiate que nous suggère J.-P. LACHAUD. C'est un exemple de la distinction bien connue qu'il faut faire entre corrélation statistique et causalité effective. En effet, que les entreprises les plus anciennes soient les mieux

équipées en capital productif ne nous dit rien de l'évolution de leur propre accumulation de capital. De plus, si les entreprises les plus anciennes appartiennent à une branche dont le coefficient de capital est élevé, il est évident que leur actif immobilisé sera supérieur à celui d'entreprises plus récentes mais appartenant surtout à des branches moins capitalistiques : la liaison entre âge et niveau de capital productif n'a aucune signification et elle peut même être illusoire. J.-P. LACHAUD aurait réalisé la même enquête en 1976 ou en 1971, ces entreprises, alors plus récentes, auraient eu un capital productif toujours important.

En outre, le choix arbitraire d'une césure à trois ans pour différencier les entreprises récentes des unités anciennes aurait mérité quelques éclaircissements.

A propos de l'importance de l'accumulation de capital, J.-P. LACHAUD constate qu'en premier lieu, il apparaît que les deux tiers des entreprises (61,8 %) ont réalisé une accumulation de capital depuis leur création (p. 69).

Une lecture symétrique de ce ratio indique que près de 38,2 % des entreprises n'ont réalisé aucun investissement brut depuis leur création, c'est-à-dire que la déformation de capital est un phénomène important puisque 2 entreprises sur 5 n'ont pas maintenu la valeur réelle initiale de leur équipement. En effet, si le taux de dépréciation du capital est égal au taux d'inflation et que la valeur initiale de l'équipement est égale en terme nominal à sa valeur de revente actuelle (p. 64), cela signifie que l'investissement net et l'investissement brut sont nuls sur la période et qu'il n'y a pas eu maintien en l'état de la capacité de production.

Mais l'auteur avance par ailleurs que 77,9 % des entreprises ont connu un taux de croissance annuel du capital technique fixe supérieur à 12,5 % (p. 71).

Hormis qu'elle paraît être en décalage avec les 61,8 % précédents, comment faut-il interpréter cette proposition ? Le taux de 12,5 % correspond-il à une limite arbitraire que pose l'auteur pour fixer les idées ou bien est-ce un rappel du taux de dépréciation du capital (fixé à 12 % p. 63). Si cette dernière interprétation est la bonne, on ne parvient pas à distinguer les entreprises qui assurent effectivement la reproduction simple réelle de leurs immobilisations de celles qui ont effectivement accru progressivement leur actif immobilisé.

En outre, au plan de la méthode, il semblerait que ces 77,9 % soient obtenus en effectuant la somme du nombre d'entreprises appartenant à des secteurs dont le taux de croissance moyen pondéré est supérieur à 12,5 % (ce total étant rapporté à l'ensemble de la population d'entreprises, soit 106/136). Il ne s'agit donc pas du nombre réel d'entreprises dont le taux de croissance pondéré annuel du capital technique est supérieur à 12,5 % mais d'une reconstruction à partir de moyennes ; l'ampleur relative des écarts-types (> 2,48) ôte à ce procédé d'évaluation, si tel est bien le cas, toute signification.

Par ailleurs, si l'on observe :

- l'origine principale du financement (épargne personnelle ou familiale exceptionnellement relayée par un crédit bancaire) ;
- la proportion d'entreprises n'ayant pas réalisé de bénéfice (37,5 %) ;
- les montants investis (46 % des ateliers ont réalisé, depuis leur création, un investissement inférieur à 100 000 francs CFA — cf. tableau 31) ;
- le niveau moyen annuel de la valeur ajoutée (545 000 francs CFA avec un écart-type très élevé : 853 267 francs CFA) ;
- le revenu moyen des petits patrons (32 000 francs CFA par mois, ce que J.-P. LACHAUD juge substantiel puisqu'il est supérieur de 18 % au salaire minimum) ;
- l'évolution de la marge brute (70 % des chefs d'entreprises ont indiqué que le prix de leurs biens et services augmentaient (*sic*) moins que les coûts (p. 148) ;
- les perspectives d'investissement (« 83 % des entrepreneurs n'ont pas l'intention de procéder à des investissements ») ;

l'accumulation nette dans l'informel ne peut être un phénomène ni généralisé ni important en volume global.

Les résultats de l'analyse présentée délibérément sous forme de moyenne et les remarques incidentes de J.-P. LACHAUD et M. METTELIN quant à « l'hétérogénéité » des situations à l'intérieur du secteur informel auraient tendance à conforter l'idée d'une dynamique certes modeste mais généralisée de l'accumulation parmi les petites activités urbaines : la règle serait l'accumulation productive par rapport à laquelle existeraient seulement des écarts.

Mais l'importance et la permanence de ces écarts pour tous les paramètres observés ou évalués obligent à les traiter autrement que comme écarts-types statistiques. Ils tendent à montrer, à notre sens, deux choses :

- l'existence effective d'une accumulation notable, voire importante, à l'intérieur de l'échantillon circonscrit mais dans un petit nombre d'entreprises ;
- la situation souvent bloquée du plus grand nombre des unités qui composent la masse de l'informel car celles-ci n'ont pas la capacité de mettre en œuvre les éléments économiques et extra-économiques qui sont à l'origine du décollage de la minorité.

Ce que J.-P. LACHAUD appelle hétérogénéité n'est que la dualité de formes de production et d'accumulation qui cohabitent au sein de l'informel ; et ce qu'il perçoit comme signe de la croissance de l'informel n'est que la généralisation illusoire d'une dynamique réelle mais localisée et minoritaire.

Cette généralisation n'est pas fortuite. Elle trouve ses racines dans la thèse même de la transition dont cette interprétation tend à accréditer le bien-fondé.

Mais alors que pour J.-P. LACHAUD la transition est un processus endogène qui opère progressivement par mutation interne des entreprises informelles en unités modernisées et performantes, pour M. PENOUIL, *la transition ne résulte pas, le plus souvent, de la transformation d'unités de productions préexistantes en unités plus rationnelles et plus efficaces* (M. PENOUIL, 1978, p. 13).

Au demeurant si la thèse de J.-P. LACHAUD se vérifiait comme son analyse statistique tend à le laisser croire, cela signifierait que le secteur de la PME de type moderne intégrerait de plus en plus d'entreprises issues de l'artisanat et une proportion probante de PME serait le produit de cette métamorphose de l'informel.

Or ni notre expérience de terrain, ni à notre connaissance aucun travail de recherche empirique ne portent à croire à l'existence d'un processus significatif d'apparition de PME à partir de l'évolution des unités informelles en activité.

Il nous semble que finalement les présupposés volontaristes des chercheurs du CEAN les conduisent presque nécessairement à interpréter les données recueillies dans le sens d'un potentiel de croissance de l'informel perçu ici à travers les conditions de formation de capital qui constituent la clef de voûte d'une stratégie d'intervention et de dynamisation exogène.

En effet, il est probable que si l'informel apparaissait à l'analyse comme une immense sphère de subsistance fonctionnant en simple reproduction, toute la stratégie de la transition deviendrait sans objet puisque sans prise sur cet ensemble économique dépourvu de surplus productif.

Artisanat et Commerce autour d'un Complexe Industriel. Données économiques sur Agboville et Dimbokro

ORSTOM. République de Côte d'Ivoire. Document de travail. Juillet 1984.

B. LOOTVOET

En appréciant ce travail de recension minutieuse et systématique du « jeu de l'ensemble des acteurs urbains » et en n'en retenant principalement que les observations et réflexions relatives à la formation de capital, nous avons noté la

distance que l'auteur prend par rapport à la thèse de la simple reproduction que nous avons émise à propos du secteur de subsistance (Cl. de MIRAS, 1979) :

Indépendamment des enseignements tirés de nos monographies et qui contredisent cette opinion, on peut se contenter de remarquer qu'elle ne fait pas vraiment l'unanimité.

Suivent deux citations, l'une de J.-P. LACHAUD (Abengourou, 1981), l'autre de G. NIHAN et E. DEMOL (Yaoundé, 1982) qui remettent effectivement en question cette thèse.

En l'occurrence, c'est l'apport nouveau de B. LOOTVOET qui retiendra notre attention car il présente l'intérêt d'adopter une démarche inductive a priori (en notant toutefois que dans le cours du texte nous verrons effleurer quelques prénotions).

La première étape de cette investigation a consisté à dresser l'inventaire quasi exhaustif de toutes les activités économiques urbaines par un ratissage serré du visible et, autant que possible, du clandestin (Agboville : 2 815 établissements et Dimbokro : 2 788).

Au passage, on aura noté la scrupuleuse transparence avec laquelle B. LOOTVOET décrit les conditions très concrètes, mais essentielles, de collecte des informations sur le terrain avec leurs limites et leur rigueur.

Il est intéressant d'observer la méthode de segmentation selon laquelle l'auteur va découper le réel et circonscrire son échantillon duquel il induit ses premières conclusions.

Une analyse du fichier des patentes de la Direction Générale des Impôts nous donnera l'occasion de nommer les principaux établissements industriels et commerciaux...

Dans chaque ville, un peu plus d'une centaine de patentes sont ainsi répertoriées.

Une fois défalquées ces activités industrielles et commerciales puis prise en compte la fonction publique, le reliquat est dénommé « artisanal et commercial » et servira de base de sondage.

Si cette méthode se défend d'opérer une « sériation artificielle » (du type secteur informel ou de subsistance...), elle pratique néanmoins l'amputation pour circonscrire son champ de réflexion : il sera composé d'établissements privés et n'étant pas connus de contributions diverses (inconnus ne signifiant pas exonérés ou exemptés) et classés sous la rubrique « artisans et commerçants » parmi lesquels sera choisi un échantillon d'unités.

Si le principe d'écarter de l'enquête monographique ce qui a priori paraît connu en tant que structure économique (soit l'administration et les établissements les plus importants) est acceptable, il est probable que le reste du tissu économique sera hétérogène. Le choix de l'auteur de ne pas effectuer un lissage statistique est donc opportun ; il préfère *une présentation plus qualitative qui devrait rendre compte de la densité et de la complexité des rapports entre les différents agents économiques de la ville...*

Vient ensuite un itinéraire monographique dont les branches d'activité sont autant d'étapes riches en observations et en matériaux que nous utiliserons pour compléter notre réflexion sur le thème de la formation de capital dans l'informel en privilégiant ici les branches de production et de réparation.

Dès le premier exemple consacré au secteur agro-alimentaire, on perçoit l'enchevêtrement des circuits informels et modernes : *les liens de dépendance ou les associations entre les décortiqueurs et les commerçants de produits vivriers sont fréquents* (p. 50) ou encore : *Dimbokro toujours, un des ateliers enquêtés, spécialisé dans le broyage du manioc, appartient et est géré par un employé de la Mairie* (p. 50).

L'entreprise suivante, de fabrication de glace, est la propriété d'un cambusier employé à la SITRAM (compagnie ivoirienne publique de transport maritime)

plutôt bien rémunéré. Son épargne personnelle et annexe ainsi qu'un crédit bancaire ont permis le financement de l'entreprise.

Les entreprises de cette branche agro-alimentaire réalisent toutes un chiffre d'affaires annuel supérieur à un million de francs CFA et laissent à leur propriétaire des revenus substantiels. Les investissements totaux s'élèvent de 350 000 francs CFA à plus de 10 millions.

Corrélativement on aura noté les financements externes en provenance du «commerce» et de la fonction publique et l'appel au crédit bancaire. L'impression de dynamisme et de croissance est telle que l'auteur y voit sans ambages *l'émergence d'une classe de véritables entrepreneurs* (p. 50).

Les tailleurs, par contre, semblent avoir une position toute différente : l'investissement n'excède pas au mieux 150 000 francs CFA dont une partie est financée par la famille. L'emploi est composé exclusivement d'apprentis. Enfin le chiffre d'affaires mensuel ne dépasse pas aujourd'hui 30 000 francs CFA. La situation du tapissier et des matelassiers paraît à peine meilleure (30 000 à 50 000 francs CFA de revenus mensuels).

Le secteur de la menuiserie-ébénisterie voit cohabiter schématiquement les deux formes de production précédentes, l'une dynamique et l'autre peu performante.

Sur les 21 ateliers enquêtés 9 sont mécanisés, donc 57 % des menuisiers de l'échantillon ne possèdent pas de machine.

On aura noté, dans tous les cas de mécanisation, le rôle déterminant des interventions extérieures et donc, une fois encore, il apparaît que les décollages économiques seront rares et que leurs modalités ne sont pas transposables à la majorité des ateliers.

Si la possession de machines ne préjuge pas de la physionomie des ateliers, par contre les informations brutes que l'auteur nous livre semblent indiquer qu'il existe une certaine corrélation entre niveau des actifs immobilisés et chiffre d'affaires bien qu'il précise que *la possession d'une machine n'est pas nécessairement révélatrice d'un niveau de production donc d'un chiffre d'affaires élevé sur longue période*.

Certes, on peut effectivement constater que le ratio « Chiffre d'Affaires/Capital Fixe » est extrêmement variable : de 0,7 (cas n° 3 Dimbokro) à 56 (cas n° 4 Dimbokro). Mais si l'on considère l'ensemble des ateliers mécanisés, en tentant d'effectuer pour chaque atelier le même calcul, les trois quarts des ateliers se situent dans une fourchette $> 0,7 - 1,2 <$. Donc si l'échantillon sur lequel on raisonne est représentatif et même en n'accordant à cette fourchette qu'un caractère indicatif, il convient de distinguer la tendance générale et les cas d'espèce peu nombreux. Il ne s'agit pas de forcer la réalité à entrer dans des catégories strictement compartimentées et abusivement homogènes, mais au sein du continuum que constitue le tissu productif de faire apparaître, quand elles existent, les régularités et les tendances.

B. LOOTVOET pratique d'ailleurs clairement cette différenciation :

Toutefois, les réussites éclatantes restent exceptionnelles. Les 35 menuisiers d'Agboville et les 21 de Dimbokro ont pour la majorité d'entre eux un revenu mensuel net qui fluctue entre 15 et 35 000 francs CFA.

Il en précise aussi les tenants et les aboutissants :

Le marché est saturé et la concurrence effrénée que se livrent les menuisiers a (sic) pour conséquence de réduire les marges bénéficiaires à un taux dérisoire, voire nul.

Si les « Autres activités de production » (feronnier, forgeron, chaudronnier, bijoutier) obtiennent *grosso modo* des résultats honorables (150 000 francs CFA et plus, de recettes mensuelles) et parviennent à se constituer une petite épargne

productive, la situation des « activités de réparation » est plutôt médiocre à de très rares exceptions près :

Cette prolifération des ateliers de réparation (146 dans les deux villes confondues) a pour conséquence logique de maintenir l'offre potentielle des services à un niveau supérieur aux besoins des habitants des villes étudiées.

Les revenus nets s'échelonnent de 15 000 à 45 000 francs CFA.

Les immobilisations techniques des branches de réparation confondues (sauf horloger) se situent entre 120 000 et 450 000 francs CFA sans indication de financement et d'évolution.

Un contre-exemple décrit la réussite d'un patron-mécanicien employant 60 personnes dont 55 apprentis ! Il dispose d'un volume d'équipement important financé exclusivement sur son épargne personnelle. L'âge de ce petit patron (environ 50 ans), sa formation et ses initiatives ne sont sans doute pas étrangères à cette situation particulière sinon unique.

Arrêtons-là ce parcours à l'intérieur de l'informel (encore que l'auteur n'ait pas défini son champ d'investigation). Des descriptions très concrètes qu'il nous a fournies, il ressort un balancement inter-sectoriel (agro-alimentaire et confection) ou intra-sectoriel (menuiserie) entre des groupes minoritaires performants et des ensembles végétatifs et numériquement dominants.

A propos de *l'engagement ... des banques ... condition nécessaire à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs*, B. LOOTVOET ne résiste pas au charme de la systématisation. Certes, il fait l'économie de « nouvelles » propositions terminologiques — tous n'ont pas été aussi économes sur ce point —, mais sa formulation duale n'est en fait que la juxtaposition de termes et de thèses déjà connues :

Favoriser une classe d'entrepreneurs talentueux et leur permettre de produire dans des conditions réputées optimales, n'est-ce pas du même coup condamner une majorité de commerçants et d'artisans dont l'activité leur permet de survivre ...

Laissons de côté les conséquences de « la promotion de la petite entreprise » pour ne considérer, au second degré, que la segmentation inscrite très clairement dans cette proposition. On y trouve un schéma bipolaire classique qui oppose ou propose, d'un côté, « une majorité de commerçants et d'artisans dont l'activité leur permet de survivre » et, de l'autre, une « classe d'entrepreneurs » favorisée ou à favoriser. L'auteur estime à juste titre soulever « un problème de fond » : celui de l'interaction des dynamiques différentielles au sein même de cette économie disons non moderne.

Mais tout cela n'est pas très éloigné de notions déjà connues et paradoxalement rejetées par l'auteur : notre axiomatique en termes de vaste économie de subsistance, de secteur de transition et d'articulation de formes de production conforterait plutôt les conclusions de B. LOOTVOET.

Nous formulons seulement un corollaire et une précision supplémentaires. Schématiquement, aux deux formes de production principales correspondent deux modes de formation de capital distincts : l'économie de subsistance est synonyme de reproduction simple, les entreprises en transition fonctionnant selon un processus plus proche de la reproduction élargie. La précision que nous introduisons permet de distinguer les ateliers artisanaux qui ont pu, dans des conditions bien spécifiques et non généralisables, s'engager dans une « transition », de ce que nous avons appelé les PME essentiellement créées à l'instigation directe ou indirecte de l'État ou de ses agents.

La Réussite des Petits Entrepreneurs dans le Secteur Informel de Ouagadougou (Haute-Volta)

Revue Tiers-Monde. Tome XXI, n° 82.

Avril-juin 1980.

Meine Pieter VAN DIJK

Tout en craignant que notre critique, à force d'être systématique, prenne des allures de polémique maniaque, nous observerons tout de même que la connotation positive du titre laisse croire que, enfin, quelque part, il existe réellement un processus de développement suffisamment large et probant au sein du secteur informel pour que l'on puisse opter pour une approche en termes de « réussite » et (permettre de) réfuter les hypothèses de subsistance et d'involution.

Mais d'emblée, l'auteur précise que ce sont *les facteurs dont dépend la réussite du petit entrepreneur* qui seront analysés. Donc sans préjuger de l'ampleur du processus de réussite au sein du secteur informel. Dont acte.

Ont été prises en compte dans l'enquête toutes les activités satisfaisant aux deux critères suivants : avoir un chiffre d'affaires faible d'une part, et utiliser une forte proportion de force de travail dans le processus de production. Face à la difficulté de leur mise en œuvre, l'auteur nous indique sans détours les ajustements pragmatiques et raisonnables selon lesquels l'enquête fut réalisée : il a été *conseillé aux enquêteurs de contrôler si le salaire minimum légal était payé régulièrement à tous les employés et si l'entreprise avait un statut légal ; dans la négative, l'entreprise appartenait au secteur informel*. Au total, 300 unités ont été ainsi répertoriées.

A propos de la formation de capital de ces entreprises, on observe que :

— l'investissement initial moyen est de 42 413 francs CFA 1976 (sans précisions sur l'écart-type) soit l'équivalent de trois fois le salaire mensuel minimum environ ;

— les investissements supplémentaires font plus que doubler nominalement l'actif immobilisé des ateliers concernés. Mais la position des 300 unités en matière d'investissement additionnel est la suivante :

- . 24 entreprises ne se sont pas prononcées,
- . 88 ont effectivement réalisé un investissement supplémentaire,
- . 188 n'ont acquis aucun équipement depuis leur installation.

Sur les 276 réponses, ce sont donc un peu plus de 68 % des entreprises qui n'ont jamais investi après leur mise en activité.

Certes, il convient de ne voir dans ce ratio qu'une indication car le contenu de la notion « d'investissement supplémentaire » reste ici imprécise : on ne sait pas si on raisonne d'une part, en terme brut ou en terme net, d'autre part en terme nominal ou en terme réel, enfin s'il s'agit de valeur d'acquisition ou de valeur résiduelle.

Pour avoir nous-même pratiqué de semblables évaluations, nous savons la difficulté à faire passer ces notions à travers un questionnaire et à obtenir des réponses idoines. Mais quel que soit le degré de signification de cette statistique, il n'en reste pas moins vrai que 60 % des ateliers n'ont pas réalisé d'investissement. Que certains de ces artisans n'aient pas considéré comme formation de capital leurs amortissements techniques (réparation, entretien) ne modifie pas le sens de cette proportion : il est possible d'affirmer que ces 188 ateliers, n'ayant pas réalisé « d'investissement supplémentaire », ont au mieux maintenu leur capacité de production en l'état. Mais il est probable que bon nombre a subi un désinvestissement en terme réel ou de potentiel productif.

A l'inverse, parmi les ateliers ayant acquis un « investissement supplémentaire », une partie n'a sans doute que maintenu sa capacité technique de production.

Quant aux autres ateliers et à leur effort réel d'accroissement de l'actif immobilisé, même si l'évaluation reste sujette à caution, le repérage physique du phénomène d'accumulation suffit à prouver son existence indubitable.

Dans la corrélation multi-critère que nous propose l'auteur pour repérer les facteurs qui assurent « la réussite du secteur informel », l'investissement est déterminant :

Plus sont élevés ses investissements actuels, plus il utilise de matières premières et plus il a d'employés, plus son revenu est élevé.

A l'évidence, si la formation de capital est un indicateur de bonne santé des ateliers, l'examen clinique effectué à Ouagadougou auprès des 300 ateliers implantés montre qu'elle ne concerne qu'une fraction limitée d'entre eux : au mieux, moins du tiers des unités (32 %) puisqu'on ne distingue pas nettement les amortissements des investissements nets.

Dès lors, on appréhende mieux l'importance relative d'un phénomène de croissance (de et par l'investissement), réel mais marginal.

Nous voulons constater avec le lecteur comment s'opère un glissement progressif du raisonnement (qui ne met pas en cause l'article en question mais illustre le passage de l'induction à l'interprétation). S'il est maintenant patent pour la plupart des auteurs qu'une fraction de l'informel fonctionne selon un mode tendanciel et même réel de reproduction élargie, il est remarquable d'observer comment le caractère limité de ce processus, bien que mesuré par les observateurs, est aussitôt évacué au profit d'une perspective globalisante : *l'enquête prouve que le secteur non structuré offre des possibilités mais a besoin d'être soutenu*. Nous dirons que cette proposition est vraie et fausse en même temps. Vraie car effectivement l'auteur a mis en évidence un processus de reproduction élargie du capital au sein du secteur informel. Fausse car il est clair que les facteurs de réussite d'une fraction d'ateliers informels ne sont pas transposables à l'ensemble des unités de ce secteur, qu'il s'agisse d'éléments « techniques » tels que le fait d'avoir été formé dans le secteur moderne ou d'en être fournisseur, ou de caractères plus « politiques » à savoir le rapport à l'État et/ou à ses agents. L'excès structurel global de l'offre sur la demande constitue en tout état de cause une limite au processus de promotion de l'informel.

L'interprétation s'affranchit du réel et le volontarisme remplace l'induction : puisque la formation de capital est un « facteur de réussite », certes parmi d'autres, et que pour certains ateliers le manque de moyens de financement long constitue un obstacle, il convient, entre autres mesures, de favoriser l'accès de ces unités à des types de crédits adaptés. A ce point de l'exposé, on ne sait plus s'il est question des quelques entreprises les plus performantes qui doivent être confortées dans leur croissance ou bien au contraire si les unités en situation moins favorable, c'est-à-dire la majorité, peuvent échapper au marasme si elles mobilisent les facteurs de réussite comme l'ont fait les plus performantes.

Mais même ce distinguo, pourtant mis en évidence empiriquement, est totalement oublié pour ne considérer finalement qu'une entité unique à traiter : le secteur informel et son développement virtuel.

Suite à cette lecture critique transversale, le questionnement à propos de l'accumulation de capital dans le secteur informel, pourrait s'établir ainsi :

— La dynamique de l'informel, en termes de formation de capital, est-elle de type involutif ou au contraire montre-t-elle une réelle capacité de développement ?

— S'il existe une capacité de développement, quel est son poids dans l'évolution générale de l'informel ?

— Le cas échéant, cette expansion, prend-elle la forme d'un développement graduel ou au contraire s'agit-il d'un dynamisme différentiel de deux ensembles distincts ?

— Si l'accumulation est une perspective analytique pertinente, n'est-ce pas aussi

et surtout parce que les réponses produites sont grosses de conséquences quand elles inspirent les politiques à l'égard de l'économie informelle ?

Reproduction simple ou reproduction élargie ?

Quel que soit le niveau (supposé positif) du surplus *ex-post* sa destination peut être sériée de la façon suivante :

— Si le résultat d'exploitation est structurellement inférieur aux dépenses ordinaires de subsistance, non seulement le maintien en l'état des équipements n'est pas assuré, mais la force de travail n'est pas en mesure de couvrir intégralement son coût de reproduction : l'état de santé des populations concernées se dégrade. Dans ces conditions, la viabilité humaine économique de cette frange de l'économie informelle n'est plus assurée.

— Si le résultat d'exploitation couvre à long terme seulement les consommations essentielles, l'équilibre de subsistance est atteint avec en corollaire le fonctionnement en simple reproduction des ateliers relevant de cette économie c'est-à-dire l'absence systématique d'investissements nets, une fois mis en place le capital de départ, lui-même au demeurant souvent identique d'un atelier à l'autre pour une branche donnée.

L'accumulation impossible n'est donc pas un mystère : la faiblesse du résultat d'exploitation déterminée par l'extrême concurrence des petits producteurs, leur travail non payé, les coûts élevés des intrants compriment leur marge jusqu'au niveau de leurs besoins monétaires domestiques incompressibles.

Si le résultat d'exploitation est durablement supérieur aux besoins domestiques, plusieurs destinations sont envisageables sans être jamais contingentes ni exclusives (nous n'évoquerons pas ici les formes d'épargne et d'éventuels financements complémentaires) :

— Il passe en dépenses de solidarité familiale, qu'il s'agisse de transferts réguliers de numéraires au profit de parents ou d'alliés (scolarité par exemple), ou d'une dépense liée à un rituel social (naissance, mariage, funérailles, fêtes religieuses), souvent importante et dont le rôle n'est pas indifférent au fonctionnement du secteur informel et plus largement de la formation sociale en question.

— Il est utilisé soit à constituer une épargne de précaution équivalente à une consommation différée imprévisible (soins de santé) ou de biens durables (vélo, transistor, ventilateur, mobilier) : la situation des ateliers en question est telle qu'un investissement supplémentaire y aurait une productivité marginale négative compte tenu du marasme de la demande.

— Il est destiné à ouvrir une autre activité de type informel (par exemple, commerce, petit élevage ou achat d'un véhicule de transport à côté d'un atelier de petite production). Mais très généralement, les conditions de fonctionnement de cette deuxième activité ne seront pas viables : confiée à un « petit frère » inexpérimenté, soucieux de son autonomie, mal rémunéré, disposant de peu de moyens de travail, elle deviendra rapidement un échec sans avoir rapporté le moindre gain supplémentaire.

— Il revient dans la sphère productive et dans l'atelier sous la forme d'investissements physiques supplémentaires ; et si le processus est régulier et durable, l'atelier entre dans la spirale de la reproduction élargie. Il est évident que ce cas de figure suppose certaines conditions économiques satisfaites : niveau et permanence de l'épargne productive, accès à des financements institutionnels complémentaires, situation favorable de la demande captée à court et moyen terme, plein emploi de la capacité de production déjà disponible.

Une fois tracé le schéma général d'affectation du surplus et donc les possibles conditions de reproduction de l'informel, considérons comment les débats théoriques concernant la dynamique de l'informel restent très contradic-

toires avant même qu'il ne soit question d'explication et de détermination de cette évolution.

Les positions théoriques les plus divergentes affirmeront, pour les unes que l'accumulation dans l'informel est impossible et, pour les autres, non seulement qu'elle est effective mais que son ampleur est trop souvent minorée.

On peut citer par exemple H. COING *et al.* (1982, p. 51) :

Comme le dit Mc Gee (1973) pour les pays d'Asie, sa forme habituelle (de reproduction) est plutôt l'involution que l'évolution ;

et de façon encore plus catégorique (p. 60) :

On peut alors identifier les forces ... empêchant qu'elle (la PPM) atteigne une rentabilité permettant ... une accumulation de capital.

On peut aussi faire référence à GERRY et BIRKBECK (1985, p. 36) :

... si la PPM doit rompre ce cycle de la simple reproduction, et s'engager dans une spirale d'accumulation, elle doit se transformer.

Toujours dans le registre théorique mais dans un sens opposé, des auteurs envisagent avec une belle assurance l'avenir du secteur informel sur la base de ses virtualités. On pourrait citer J.-P. LACHAUD (1981) :

Le secteur informel ne correspond pas à l'image qu'on se fait parfois d'un secteur en stagnation (p. 73).

... sa capacité de promouvoir à long terme une classe de petits entrepreneurs ... (p. 164).

P. METTELIN se situe dans la même perspective de transition :

(Les activités de transition) sont, pour nous, le creuset où se créent les modalités d'évolution de la partie majoritaire de la société.

... elles représentent un processus transitionnel capable d'établir les conditions d'évolution d'une grande part des populations africaines (p. 163).

Ces affirmations sont en premier lieu le résultat d'une généralisation théorique qui évacue les situations intermédiaires pour ne retenir que ce qui est délibérément démonstratif par rapport à l'axiomatique qui sous-tend l'analyse théorique.

Par contre, au plan empirique, comme nous l'avons constaté à travers la lecture de quelques textes qui sont davantage des rapports d'enquête que des articles synthétiques et théoriques, les oppositions, si elles subsistent, sont moins tranchées et, de leur lecture, il ressort même une double convergence à propos de l'accumulation dans l'informel :

— Le mode de reproduction dans l'informel n'est pas uniforme : reproduction simple et reproduction élargie sont repérables au sein de cette économie informelle.

— L'accumulation de capital, c'est-à-dire la forme concrète prise par la reproduction élargie reste un phénomène moins répandu que la forme végétative ou involutive dans laquelle le maintien en état du capital n'est pas toujours assuré.

Reproduction simple et reproduction élargie ?

Cependant il est apparu que ce consensus reste limité car les premiers clivages surgissent dès qu'il s'agit de préciser la pondération relative des deux modes de reproduction.

Les enquêtes monographiques ne font que repérer l'existence de ces deux modes de reproduction sans être en mesure d'en fournir la mesure relative (c'est le

cas de notre approche globale en termes de secteur de subsistance dont nous ignorons le poids dans le secteur informel, et donc ce que pèse la reproduction simple face à la reproduction élargie selon la variable considérée (nombre d'ateliers, emplois, revenus, chiffres d'affaires).

Seules les enquêtes exhaustives ou sur échantillon tirés d'une population connue permettent en principe de préciser cette pondération. Mais évidemment se pose immédiatement le problème apparemment méthodologique de définition de la population de référence : selon qu'on y intègre plus ou moins de « subsistance » ou plus ou moins de « transition », les conclusions en termes de dynamique différentielle ne seront pas tout à fait semblables pour ne pas dire opposées. Par exemple, se fonder sur les répertoires des métiers ou autres listes officielles fiscales, syndicales pour circonscrire un secteur artisanal introduit un biais tendant à sur-représenter les firmes de type PME. Il importerait donc de préciser, au plan méthodologique, systématiquement et explicitement le contenu des critères empiriques de délimitation (sans préjuger de ce que sera a posteriori une définition analytique de ce secteur informel).

Outre la construction de l'échantillon, la méthode de collecte empirique, le traitement des informations collectées, une certaine présentation des résultats ne sont pas neutres et peuvent, sciemment ou non, tirer les conclusions vers des présupposés implicites, le tout sous couvert d'induction.

Et si d'un point de vue statique, il ne faudrait pas surestimer le biais introduit par ces aspects d'ordre méthodologique, du point de vue de l'analyse interprétative, ils paraissent déterminants parce qu'il est clair que les divergences se fondent à la marge : ce qui écart mineur empirique peut devenir opposition théorique fondamentale. Le passage au théorique amplifie le sens des écarts statistiques et leur donne une signification analytique irréductible.

C'est ce processus qui oppose la thèse du développement graduel à celle d'un dynamisme différentiel de deux sous-ensembles distincts.

Reproduction simple puis reproduction élargie ?

Doit-on comprendre qu'il existe au sein du secteur informel, deux sous-ensembles fonctionnant chacun sur un mode de reproduction distinct ou bien que chaque unité de production passe successivement par les deux phases (d'abord une période de lente mise en route de l'activité puis à moyen terme l'apparition d'une phase de croissance de l'investissement), ou encore que la reproduction simple perçue au niveau d'un atelier peut dissimuler la reproduction élargie de l'ensemble du patrimoine du petit patron ?

G. NIHAN (1980) ou W. F. STELL (1980) qui confirme la différenciation interne de l'informel, ne disent rien du passage (ou non) de l'accumulation nulle à l'accumulation positive au sein de l'informel.

P. METTELIN livre sur ce point une indication intéressante :

En définitive, la dynamique de développement vers des structures intermédiaires paraît relever d'abord des groupes déjà capitalisés.
(METTELIN, 1983, p. 282.)

Si l'on ne prête qu'aux riches, l'écart entre les deux formes de reproduction devrait s'amplifier, ce qui n'est guère propice à la « transition ».

Enfin les auteurs qui estiment possible et prouvé le passage d'un mode à l'autre, ne le font que moyennant quelques artifices statistiques peu convaincants.

Au bout du compte, on dispose de peu de données empiriques confirmant les éventuels glissements d'unités de la reproduction simple vers la reproduction élargie. Il est tout de même curieux de constater que les tenants de la thèse de transition n'aient pas été en mesure de retrouver du côté des entreprises de taille moyenne, un ensemble significatif d'unités issues de l'informel. Certes, l'échelle de

la transition pose ici question : raisonne-t-on en années, en décennies ou en siècle ? Le flou qui règne sur ce point permet toutes les espérances transitionnelles.

Les enjeux de l'accumulation du capital

L'intérêt de l'analyse des conditions de l'accumulation dans le secteur informel est moins dans l'exercice scolastique d'état du savoir sur la question que dans la portée des conclusions théoriques sur les politiques de développement.

Si la reconnaissance de ces deux modes de reproduction au sein de l'informel peut être considérée comme acquise, leur importance respective n'est pas déterminée clairement. Et cette approximation n'est pas sans conséquence.

L'analyse de la création et de l'allocation du surplus dégagé *ex-post* de l'activité de type informel est donc essentielle puisque la variable qu'est le résultat d'exploitation, constitue le point de cristallisation :

- des conditions de l'offre et de la demande,
- de l'interaction de la production et de la reproduction économiques de l'atelier,
- de l'activité économique de l'atelier et de la reproduction sociale du ménage de l'artisan, mais comme ce dernier est aussi souvent successivement ou simultanément salarié, c'est l'ensemble de la reproduction sociale des travailleurs qui est ici en question.

Et c'est précisément dans ce dernier domaine de la reproduction sociale, des ménages et des groupes sociaux, que l'économie de subsistance, avec son corollaire de simple reproduction des ateliers qui y concourent, prend toute son importance.

C'est ce que J. CHARMES (1984) exprimait en ces termes à propos de l'ensemble du secteur non structuré :

Dès lors les statistiques des effectifs salariés et des salaires versés n'ont pas la signification claire et nette que l'on veut bien leur attribuer dans la théorie du développement, et ne traduisent pas vraiment les mutations de la structure sociale que l'on croit. Et les ciseaux prix-salaires peuvent bien s'écarter sans provoquer la déchirure du tissu social que prévoit le théoricien en chambre.

...le salaire ne constitue qu'une fraction — pas toujours la plus importante — du revenu pour une proportion non négligeable de la population des salariés.

A Adidjan, dès 1979 (Cl. de MIRAS, 1980), le phénomène d'osmose des ressources « de subsistance » et « modernes » était évident. Nous reprendrons in extenso la conclusion que nous avons rédigée à l'époque : elle montrera au passage que ce qui est présenté comme une *nouvelle conception du rôle et de l'importance du secteur non structuré* (J. CHARMES, *ib.*, p. 39) est seulement une révélation pour qui découvre l'économie réelle ouest-africaine ; mais plus fondamentalement, ce rappel nous conduira ensuite à considérer que si l'analyse du secteur non structuré ou informel ne peut faire l'économie de l'analyse de la reproduction sociale, elle doit s'attacher aussi et en même temps à en comprendre les différenciations économiques dont l'origine se trouve dans sa propre dualité.

La mise en évidence des principales caractéristiques socio-économiques de la population étudiée confirme l'inadéquation d'une conception dualiste de l'économie urbaine et des méthodes d'investigations qui s'en inspirent, face aux pratiques sociales des ménages et à leurs comportements économiques.

L'enquête réalisée dans le quartier de « Derrière Wharf » montre ponctuellement, en forme d'exemple, que l'imbrication des différentes formes de production est un fait patent ; nous l'avons envisagé à partir de

la mobilisation et de l'origine des revenus d'une centaine de ménages populaires.

Cette illustration ne constitue finalement que le rappel d'une évidence dans la réalité quotidienne abidjanaise ; il s'agissait de restituer pour nous ce qui est, pour entamer l'analyse de ce qui ne l'est généralement pas : la reproduction sociale des ménages dans ses aspects économiques.

Une généralisation de ce type d'enquête-ménage à l'ensemble des catégories socio-professionnelles (ou de type d'habitat) permettrait de situer le secteur de subsistance dans la pyramide sociale, en repérant les couches sociales qui en vivent exclusivement, ou partiellement si elles comptent des salariés, ou bien encore en montrant la divergence totale entre les revenus des classes aisées et le secteur de subsistance, pourvoyeur de revenus populaires.

(...)

Pour une problématique de la reproduction sociale, on disposerait alors du spectre des ressources domestiques, de leur origine salariale ou indépendante et de leur niveau. La contribution essentielle du secteur de subsistance ne serait alors plus évaluée en termes macro-économiques, mais appréhendée en termes de formes de production économique assurant de façon partielle ou totale, la reproduction sociale des milieux urbains africains définis.

Ainsi, l'analyse du secteur de subsistance passe par celle de la reproduction des milieux urbains populaires, l'approche courante, menée au plan micro-économique ou de l'entreprise, apparaît sans issue si l'on envisage d'expliquer, et non pas seulement de décrire, ce phénomène massif qu'est la petite production marchande en économie dominée.

Dans ce texte, il n'est question que de l'économie de subsistance et donc implicitement que des activités fonctionnant en simple reproduction. Pour situer l'ensemble du secteur informel dans le processus de reproduction sociale, il conviendrait de faire apparaître les couches sociales qui parviennent à dégager des profits de leurs activités informelles, elles-mêmes engagées dans la spirale de la reproduction élargie.

Donc d'une façon plus générale encore, il s'agirait de situer relativement : a) les revenus dégagés de l'ensemble non structuré (en distinguant parfaitement la composante — reproduction simple et reproduction élargie), b) les revenus du salariat et c) les couches sociales concernées.

Si l'informel est défini comme l'ensemble des activités échappant à la coercition de la puissance publique, cette économie n'est pas pour autant homogène, mais, nous l'avons vu au travers de la reproduction, elle est constituée d'une masse d'activités fonctionnant en simple reproduction et d'une frange haute qui, de façon transitoire ou définitive, évolue selon le schéma de la reproduction élargie. C'est dire que l'informel est dual : hors de l'emprise de l'État, cohabitent schématiquement deux logiques économiques distinctes :

— celle du profit avec, peu ou prou, l'apparition d'un salariat permanent, l'ébauche d'une comptabilité, la tendance au réinvestissement, et plus ou moins soumise à la réglementation économique ;

— celle de la subsistance qui est incapable de faire face aux contraintes fiscales et sociales édictées par la puissance publique et établies en référence à des entreprises capables de dégager un surplus.

L'emprise de l'État n'opère que là où existe un surplus économique net et l'absence de surplus *ex-post* pour la majorité de petites unités informelles constitue un obstacle incontournable à l'action de l'État, que ce soit en termes de prélèvements (fiscal et social) ou d'injection de fonds (promotion par action publique sur les conditions de l'offre).

Il y a donc lieu de distinguer nettement, au sein du secteur non structuré, les formes de production capables de dégager un surplus et celle qui ne font que concourir exclusivement à fournir des ressources aux ménages le plus souvent populaires.

Cette dualité interne de l'économie informelle pourrait être schématisée de la façon suivante si l'on accepte, pour les commodités de présentation, des découpages « au carré » :

Contrôle Etatique Mode de reproduction	Secteur Non contrôlé	Secteur Contrôlé
Reproduction simple	Economie de Subsistance (majorité du Sect. Inf.)	Secteur des Métiers hors PME de type capitaliste
Reproduction élargie	Capitalisme "sauvage" Partie haute du Sect. Inf. (secteur de transition et certaines PME)	Secteur "Moderne" Public ou Privé

Même si cette épure restitue imparfaitement la complexité de la réalité sociale et économique des villes en développement, elle tente de mettre au jour la segmentation de l'économie informelle et donc de la reproduction sociale qui en dépend.

Faire peu de cas de cette réalité, c'est exposer l'action de l'État à l'échec ou pire à l'affrontement social.

Nous dirons avec J. CHARMES que :

Prudence et modestie deviennent alors la règle : ce que voudra le planificateur, ce sera d'abord mieux connaître les mutations en cours, pour les accompagner avec souplesse, les soutenir souvent, éventuellement les infléchir. (CHARMES, ib., 1984, p. 41.)

Mais que représente le jardin secret du planificateur face à l'empire de la puissance publique dont on sait l'inclination répressive à l'égard de l'économie informelle ?

Cette économie non contrôlée met à mal, par définition, l'autorité de l'État et son pouvoir de coercition, elle échappe à l'impôt et n'investit pas suffisamment alors qu'en son sein existent des capacités de financement certes mal circonscrites dans leur localisation économique et leurs volumes mais largement mises en exergue par les conclusions optimistes des tenants de la thèse évolutionniste de l'informel.

Au cours de la décennie écoulée, le sort promis à ce surplus, insaisissable à plus d'un titre, a évolué. Dans un premier temps, on a songé (BIT, ONUDI) à mobiliser ce surplus sous forme de réinvestissement dans les entreprises artisanales ; cela a alimenté la vogue de la promotion d'entreprises de type PME nationale. Mais face à l'échec de cette option, dans un second temps et en liaison avec le premier projet, est apparue l'intention de mettre de l'ordre dans les professions informelles grâce à l'action réglementaire des Chambres des Métiers. Les arrière-pensées fiscales n'y étaient pas totalement étrangères : il y avait là la tentation pour l'État de mettre la main sur cette réserve fiscale que pouvait constituer l'informel. Mais là encore l'approche par l'entreprise s'est révélée infructueuse.

Aujourd'hui, fort de la découverte que, dans le budget du ménage, se terre la solvabilité réelle de l'économie informelle, il est judicieux de songer à opérer une ponction à travers les prix des produits alimentaires qui en constituent un poste majeur.

Relier les dynamismes du monde rural à ceux du secteur non structuré au sein d'une seule et même stratégie, c'est prendre conscience que certains obstacles à l'augmentation de la production alimentaire ne sont peut-être pas insurmontables. Le relèvement des prix aux producteurs, dont beaucoup sentent la nécessité, peut paraître moins impraticable dans la mesure où la solvabilité du secteur non structuré n'est pas aussi médiocre qu'on le croit. S'il est trop tôt pour prendre parti sur une question aussi importante, au moins conviendra-t-on qu'une voie de recherche s'ouvre, qui semble prometteuse.

(J. CHARMES, *ib.*, 1984, p. 41.)

De telles propositions, qui sont autant des orientations de politique économique que des pistes de recherche, ne sont pas sans risques car là où il conviendrait d'être circonspect et rigoureux, elles procèdent de fait par suggestion et généralisation :

— D'une part, toute différenciation à l'intérieur de l'informel est évacuée et on postule que les ponctions faites sur l'informel pèseraient d'un poids suffisant pour permettre un réajustement à la hausse des prix agricoles principalement vivriers. Quand on sait que seule la frange haute de l'informel, donc une minorité d'établissements, est capable de dégager un surplus net, on peut s'interroger sur le poids dérisoire de cette source de financement face aux besoins monétaires du monde rural. Mais en admettant que cette accumulation primitive, sur le dos de l'informel urbain le plus performant, soit arithmétiquement viable, il convient de rappeler que la hausse des prix alimentaires affecterait l'intégralité des ressortissants de l'informel qui seraient alors taxés non pas en tant que producteurs mais en tant que consommateurs. Et d'une façon générale, cette ponction sur le budget des agents serait d'autant plus forte, en termes absolus et relatifs, que leurs dépenses alimentaires seraient plus importantes : les familles les plus nombreuses et les moins nanties, composées de petits salariés et/ou indépendants, seraient les plus affectées.

— D'autre part, il aurait été utile de distinguer ensuite les profits destinés à financer la reproduction élargie de la frange haute de l'informel, des surprofits (au demeurant relativement bien rares et bien maigres dans ce champ de l'économie urbaine en comparaison de l'enrichissement qui prospère aux antipodes de ces sociétés) passant en consommation superflue. Sinon l'objectif de « développement autocentré » risque d'être rapidement dévoyé puisque, ce faisant, c'est le petit investissement productif national qui voit sa ressource financière se tarir.

On peut craindre que de telles conceptions, si elles venaient à être mises en œuvre, conduisent à un appauvrissement généralisé au sein de l'informel et signifient la fin des quelques velléités ou même réussites d'accumulation dans cette économie non structurée.

A trop claironner ici ou là que l'informel accumule sans le dire, qu'il recèle une solvabilité insoupçonnée et qu'il est le lieu de réussites aussi discrètes que fréquentes, on prend le risque d'en faire la proie de développeurs imaginatifs mais peu enclins à faire dans la nuance.

Qu'une partie spécifique de l'informel dégage des profits et soit engagée dans la spirale de la reproduction élargie est maintenant un fait dont l'existence est repérée sinon nettement circonscrite, mais entretenir et perpétuer l'idée que ce processus est sectoriel, et donc étendu et même important, n'est pas conforme à la réalité du plus grand nombre. Par contre, la fonction dominante de l'économie informelle, la subsistance, elle, est patente.

Il reste, pour la recherche macro-économique, à préciser dans les économies réelles où passe effectivement la frontière entre la subsistance et le profit, séparant les formes de production selon leur mode de reproduction, et différenciant corrélativement les milieux sociaux. C'est de la connaissance et la reconnaissance de cette dualité que devraient s'inspirer les (et non pas la) politiques de

développement de l'informel : maintien et sauvegarde de la fonction de subsistance et, autant que possible, appui aux petites unités actives (plutôt qu'à des PME fantomatiques sous le contrôle social d'une bourgeoisie d'État pas vraiment entreprenante).

Manuscrit accepté par le Comité de Rédaction le 14 octobre 1986

BIBLIOGRAPHIE

- CHARMES (J.), 1984. — Approche Macro-économique du Secteur Non-structuré. *In* : Rapports Nord-Sud : Pour des stratégies de développement plus réalistes et mieux informées : l'exemple du secteur non structuré et du secteur rural en Afrique. J. C., P. Couty et G. Winter. Congrès International des Économistes de Langue Française. Mai 1984.
- COING (H.) *et al.*, 1982. — Contradiction dans l'Analyse ou la Réalité? *In* : « Vivre et Survivre dans les Villes Africaines » de Isabelle Deblé et Philippe Hugon. Tiers-Monde. IEDES. 1982.
- GERRY (C.) et BIRBECK (C.), 1985. — Les Petits Producteurs Urbains du Tiers-Monde sont-ils de Petits Bourgeois? *Revue Tiers-Monde*, tome XXVI, n° 101.
- METTELIN (P.), 1983. — L'interprétation Théorique du Milieu Urbain en Afrique Noire. L'Analyse Socio-économique des Activités Informelles. Novembre 1983. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle. Université de Bordeaux I. Institut d'Études Politiques. Centre d'Étude d'Afrique Noire.
- MIRAS (C. de), 1980. — Essai de Définition du Secteur de Subsistance dans les Branches de Production à Abidjan. *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, n° 82, avril-juin 1980.
- MIRAS (C. de), 1980. — Secteur de Subsistance, Ménages et Salariat. Origine des revenus domestiques dans un quartier spontané d'Abidjan. Centre ORSTOM de Petit Bassam. Janvier 1980.
- NIHAN (G.), 1980. — Le Secteur Non Structuré. *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, n° 82, avril-juin 1980.
- PENOUIL (M.), 1978. — Activités de Transition et Secteur Informel à Abidjan. Préface *in* : Études du Commerce de Détail sur les Marchés et du Secteur « Garage », par Sylvie Schaudel et Pierre Mettelin. I.E.P. de Bordeaux. C.E.A.N. 1978.
- STELL (W. F.), 1980. — Intensité de Capital, Dimension de la Firme et Choix entre Emploi et Production : l'Importance de l'Analyse multisectorielle. *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, n° 82, avril-juin 1980.